



schéma D'aménagement ET DE GESTION DES EAUX

SAGE CÔTIERS BASQUES

RAPPORT annuel 2022

Sommaire

I.	Présentation du SAGE et rappel du contexte.....	3
II.	Animation.....	3
1.	Volet transversal.....	4
a)	Composition de la CLE.....	4
b)	Instances décisionnaires du SAGE.....	5
c)	Sollicitation de la CLE par les organismes d'Etat.....	5
d)	Suivi de mise en œuvre du SAGE.....	6
e)	Commission géographique.....	9
f)	Communication	9
2.	Volet Qualité de l'eau.....	11
a)	Suivi des actions et projets menés à l'échelle du territoire vis-à-vis de la qualité de l'eau	11
b)	Commission thématique Qualité de l'eau.....	12
c)	Autres démarches en lien avec la qualité de l'eau	12
3.	Volet Milieux naturels.....	12
a)	Diffusion et valorisation de l'inventaire des zones humides du SAGE Côtiers basques	12
b)	Etude de l'impact de l'assainissement non collectif sur les milieux naturels	13
c)	Autres démarches en lien avec les milieux naturels	13
4.	Volet Eau & Aménagement	14
a)	Notice urbanisme.....	14
b)	SCoT Pays basque & Seignanx.....	14
c)	Autres démarches en lien avec l'aménagement.....	14
5.	Volet Inter-SAGE & démarches partenariales	14
a)	SAGE Adour aval	14
b)	Etude nationale sur la politique des SAGE.....	15
c)	Comité de Bassin Adour-Garonne et réseaux des SAGE.....	15
6.	État d'avancement global – Résumé des actions phares de 2022.....	15
III.	Budget.....	16
IV.	Perspectives 2023.....	16
V.	Annexes.....	17
	Annexe 1 : Réunions et rencontres réalisées par l'animatrice du SAGE CB en 2022	17
	Annexe 2 : Composition de la CLE du SAGE CB en 2022.....	19
	Annexe 3 : Bilan des dossiers accordés au titre de la Loi sur l'eau sur le périmètre du SAGE CB en 2022....	21

I. Présentation du SAGE et rappel du contexte

Présentation du territoire

Le territoire des Côtiers basques est compris entre l'Adour et la Bidassoa, à l'extrême sud-ouest de la France. Couvert par un réseau hydrographique dense et bordé par l'océan Atlantique et les prémices des Pyrénées, il offre une diversité de milieux remarquables. Très urbanisé en particulier sur le littoral, il est soumis à de nombreux risques. Son économie et sa forte attractivité sont intimement liées à l'eau. La gestion de l'eau sur ce territoire doit donc répondre à des enjeux socio-économiques et environnementaux, souvent concurrentiels, qui participent à son image de marque.

Dates à retenir

- 5 décembre 2011 : arrêtés de délimitation du périmètre du SAGE et de composition de la CLE
- 8 décembre 2015 : arrêté d'approbation du SAGE
- 9 novembre 2021 : arrêté de modification de la composition de la CLE

Principaux enjeux identifiés

- Qualité des eaux,
- Eau et urbanisme,
- Milieux,
- Axe transversal (gouvernance et usages).

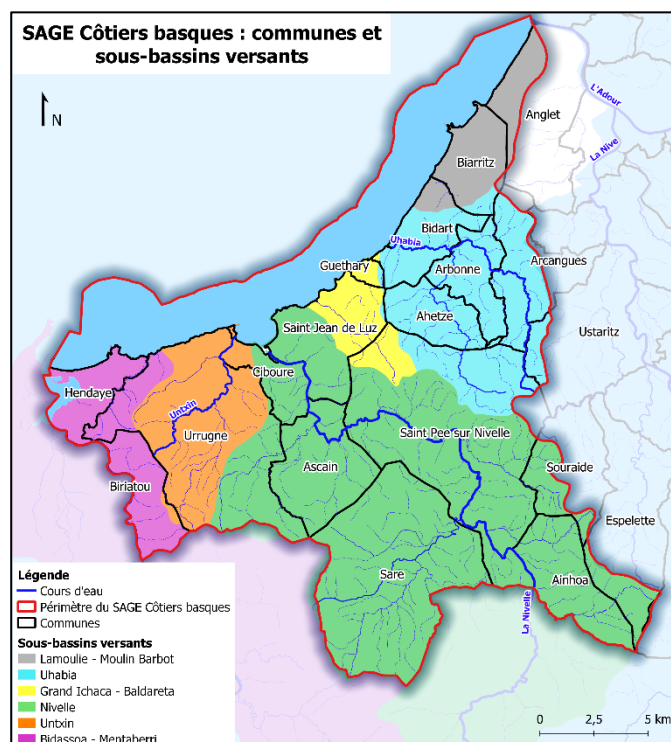
Constitution de la CLE (depuis le 01/04/2019)

48 membres, dont 27 dans le collège des collectivités locales, 13 dans le collège des usagers et 8 dans le collège de l'État.

Présidence : M. Marc BÉRARD

Présentation de l'organisation

- Structure porteuse : Communauté d'Agglomération Pays Basque
- Animation : Mme Audrey LEFRANÇOIS, à 1/2 temps sur cette mission en 2022.



II. Animation

En tant que structure porteuse de la démarche, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a dédié un poste permanent consacré à 50% à l'animation du SAGE.

NB : Les comptes-rendus de réunion, les avis, et les rapports d'étude évoqués dans ce bilan ont été transmis à la CLE au cours de l'année et sont disponibles sur demande auprès de l'animatrice.

Descriptif de l'animation pour l'année 2022 (1/2 ETP) :

- secrétariat et animation de la CLE, du Bureau et du Comité technique du SAGE,
- suivi technique, administratif et financier de l'application des mesures du SAGE, notamment par l'élaboration du bilan annuel et du bilan mi-parcours d'avancement de mise en œuvre du SAGE,
- analyse des dossiers loi sur l'eau transmis et préparation des avis,
- secrétariat et préparation des réponses aux sollicitations du SAGE CB par les acteurs du territoire (élus, techniciens, associations, usagers) sur les différentes thématiques du SAGE,
- communication, sensibilisation et diffusion du SAGE,
- veille sur les actualités de l'outil SAGE et participation au réseau des animateurs SAGE.

L'animation 2022 s'est particulièrement attachée à :

- organiser et animer les réunions de la CLE et du bureau de la CLE,
- organiser et animer la Commission Qualité de l'Eau du SAGE CB,
- organiser et animer la première Commission géographique du SAGE CB,
- réaliser un bilan de l'état d'avancement des dispositions du SAGE CB,
- élaborer le tableau de bord du SAGE CB et organiser et animer les réunions du COTECH dans le cadre de ce projet,
- finaliser les outils de communication spécifiques au SAGE CB (vidéos, GIF, actualités) et mettre à jour le site internet,
- suivre les actions et projets menés à l'échelle du territoire vis-à-vis de la qualité de l'eau, des milieux naturels et de l'aménagement,
- diffuser l'inventaire des zones humides du territoire du SAGE CB,
- s'impliquer dans les démarches inter-SAGE et associées (SAGE Adour aval, élaboration du SCoT Pays basque – Seignanx, étude évaluative de la politique nationale des SAGE, étude d'inventaire des Zones Humides du Pays Basque).

En complément des échanges et réunions techniques moins formels, l'animatrice a organisé ou participé à de nombreuses réunions et rencontres dont le détail est précisé en annexe 1.

1. Volet transversal

a) Composition de la CLE

La procédure officielle de renouvellement de la composition de la CLE, valable pour 6 ans, s'est achevée le 1^{er} avril 2019 avec la délivrance de l'arrêté correspondant. Toutefois, cet arrêté a fait l'objet de plusieurs modifications au regard de l'évolution des structures ou de leurs représentants en lien avec les élections successives. Le dernier arrêté modificatif date du 9 novembre 2021.

En lien avec ces modifications successives et au gré de la vie de la CLE, l'animatrice a engagé en 2022 des échanges avec différentes structures de la CLE afin :

- d'identifier les personnes référentes au sein des collèges 2 et 3 dont les structures sont ciblées dans l'arrêté sans nomination personnelle ;
- d'identifier les nouveaux référents suite au départ des interlocuteurs précédents (changement de poste, retraite, démission) ;
- de mettre à jour les contacts de manière générale.

Le tableau suivant liste les changements majeurs constatés en 2022.

Structure	Collège	Ancien référent	Nouveau référent	Raison changement
CCI Bayonne	2	Francis LAPORTE	Freddy LAJUSTICIA (technique) Philippe NEYS (élu)	Démission CCI
Chambre d'Agriculture	2	Julien BOYER	Guillaume NARBAÏS JAUREGUY (technique) Guy ESTRADÉ (élu)	Changement de poste
Commune de St-Pée sur Nivelle	1	Pierre FALIERE	En attente	Démission du conseil municipal

La désignation du nouveau référent pour la Commune de Saint-Pée-sur-Nivelle devra faire l'objet d'un arrêté modificatif en 2023 en raison de son appartenance au collège 1 (référent nominatif).

NB : Le tableau récapitulatif de la composition de la CLE et de son bureau est disponible en annexe 2.

b) Instances décisionnaires du SAGE

Commission Locale de l'Eau

La CLE du SAGE CB s'est réunie une seule fois en 2022, le 23 mars à la Mairie de Guéthary. Après un rappel des caractéristiques du SAGE CB, l'animatrice a présenté les nouveaux membres de la CLE en lien avec les élections départementales et régionales et le remaniement des équipes dans certaines structures. Le bilan d'activités de l'année 2021 a ensuite été exposé et validé à l'unanimité par la CLE. La feuille de route pour l'année 2022 a été dévoilée au regard des projets phares et des activités réalisées en continu dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE. Un point majeur de cette réunion a consisté à présenter les principes interrogeant la nécessité de réviser le SAGE et à développer une stratégie pour permettre à la CLE de se positionner sur le besoin ou non d'une révision sur la base d'éléments actualisés. La CLE a ainsi validé à l'unanimité les propositions d'actualisation de l'état des lieux et de remobilisation des partenaires et de l'ensemble des instances du SAGE CB dans le cadre du processus de révision. Enfin, diverses informations et actualités ont été présentées concernant certains travaux du SAGE CB (avis, outils commissions thématiques), les démarches partenariales (SDAGE, SAGE Adour aval, GIS Littoral basque, Natura 2000) et l'avancement de projets sur la qualité de l'eau (Ostreopsis, Liga).

Le compte-rendu de cette réunion a été transmis par mail aux membres de la CLE le 30 mars 2022.

Bureau de CLE

Le bureau de la CLE du SAGE CB s'est réuni à deux reprises en 2022 au siège de la CLE à Urrugne.

Le premier bureau s'est tenu le 11 février 2022, en amont de la CLE du mois de mars afin de préparer cette instance. En ce sens, l'animatrice a présenté en détail le bilan d'activités 2021 et la feuille de route 2022. En complément, l'état d'avancement des outils de communication développés en 2021 a été exposé, en particulier le projet de 4 vidéos et le GIF, tous deux en cours de finalisation. Enfin, le contenu de la prochaine CLE a été discuté et validé par le bureau. Le compte-rendu de cette réunion a été transmis par mail aux membres de la CLE le 21 février 2022.

Le second bureau s'est tenu le 19 octobre 2022 afin de présenter l'état d'avancement des outils de suivi de la mise en œuvre du SAGE et de préparer la première Commission géographique. En premier lieu, les conclusions du bilan d'avancement de mise en œuvre du SAGE ont été exposées ainsi que quelques pistes de travail potentielles pour la fin de mise en œuvre. Ensuite, l'animatrice a présenté l'avancement de l'élaboration du tableau de bord du SAGE et le travail restant à effectuer. Elle a développé également le travail d'évaluation mené afin d'organiser et de cadrer l'étude d'actualisation de l'état des lieux qui sera lancée en 2023, et qui servira de base aux réflexions pour une éventuelle révision du SAGE. Par ailleurs, l'organisation et le contenu de la première Commission géographique (Uhabia) ont été discutés et validés par le bureau. A noter pour les prochaines Commissions géographiques que le bureau valide des temps de séance de 2h pour ce type de commission afin de rester constructif et attractif. Enfin, divers sujets d'actualités ont été abordés sur le volet communication et la composition de la CLE. Le compte-rendu de cette réunion a été transmis par mail aux membres de la CLE le 3 novembre 2022.

c) Sollicitation de la CLE par les organismes d'Etat

Suivi des projets soumis à déclaration ou autorisation au titre de la loi sur l'eau

En 2022, la CLE du SAGE CB a été consultée pour avis sur un seul projet relevant de l'autorisation Loi sur l'eau. Il s'agissait d'une demande d'autorisation de prélèvements pour l'irrigation agricole 2022, déposée par le Groupement des Irrigants des Pyrénées-Atlantiques comme chaque année. En raison des impacts négligeables pour le SAGE CB, du suivi à long terme de ce dossier depuis 2016 et du court délai de réponse, l'avis a été émis par le Président de la CLE, par délégation comme prévu au règlement de fonctionnement de la CLE, et transmis le 3 mars 2022 à la DDTM 64.

De plus, 2 avis de décision du Préfet, relatifs à des projets liés à l'eau sur le territoire du SAGE, ont été transmis pour information par le service de Police de l'Eau de la DDTM 64 au cours de l'année 2022.

Tous ces dossiers ont été examinés par l'animatrice du SAGE afin de faciliter les échanges avec les acteurs concernés par ces projets et produire les propositions d'avis le cas échéant.

A noter que l'animatrice a sollicité la DDTM 64 lors d'une réunion d'échanges le 17 février 2022 afin de valider les modalités de transmission des dossiers loi sur l'eau concernant le territoire du SAGE CB. Il a été convenu que seuls les dossiers d'autorisation seraient transmis pour avis au SAGE ainsi que les décisions relatives aux dossiers de déclaration pour information. Afin d'assurer le suivi des dossiers sur le territoire des Côtiers basques, la DDTM 64 s'est engagée à transmettre au SAGE un bilan annuel des dossiers accordés au titre de la loi sur l'eau sur son périmètre. Le bilan 2022 incluant 34 dossiers est présenté en annexe 3.

Plans et programmes en lien avec l'eau

La CLE n'a pas été sollicitée en 2022 sur ce type de projets.

d) Suivi de mise en œuvre du SAGE

Bilan d'avancement de mise en œuvre du SAGE CB 2015-2022

Le SAGE CB ayant été approuvé le 8 décembre 2015 pour 10 ans, il paraissait opportun de réaliser un bilan à mi-parcours de l'état d'avancement des dispositions du SAGE CB afin d'organiser au mieux la poursuite de la mise en œuvre et d'anticiper les améliorations et compléments à apporter dans le cadre d'une éventuelle révision du SAGE.

En ce sens et en continuité du travail débuté en 2021, l'animatrice a poursuivi les échanges et rencontres avec les différentes directions de la CAPB et les partenaires techniques externes visant à rechercher et récolter les données et informations nécessaires à l'évaluation de la réalisation des dispositions du SAGE sur le territoire des Côtiers basques (Cf. annexe 1). Sur cette base, un rapport faisant état du bilan d'avancement de la mise en œuvre du SAGE a été rédigé pour la période 2015-2022. Il intègre les éléments suivants :

- Contexte de mise en œuvre du SAGE ;
- Méthodologie d'évaluation ;
- Bilan de l'avancement de mise en œuvre en 2022 ;
- Perspectives pour la fin de mise en œuvre ;
- Perspectives d'évolution dans le cadre de l'éventuelle révision du SAGE.

Les résultats et conclusions de ce rapport ont été présentés au bureau de la CLE le 19 octobre 2022. Les échanges ont conduit à compléter et préciser les éléments de la partie 4 du rapport selon les recommandations du bureau, afin de mieux appréhender les pistes de travail pour la fin de la mise en œuvre et d'apporter des éléments de priorisation. Cette deuxième version a été transmise par mail au bureau de la CLE le 22 décembre 2022 pour avis, en prévision de sa validation lors du prochain bureau organisé en début d'année 2023.

L'animatrice poursuivra la récolte de données et les rencontres avec les partenaires au cours des prochaines années afin d'actualiser ce bilan en fin de mise en œuvre en 2025.

Elaboration du Tableau de bord

La création du tableau de bord a été initiée en 2021 en parallèle du bilan présenté ci-dessus afin de munir le SAGE CB, et sa CLE en particulier, d'un outil de suivi annuel de la mise en œuvre du SAGE sur lequel s'appuyer. Le travail réalisé en 2021 avait permis de définir les objectifs du tableau de bord, son format (rapport) et les pré-requis afin de bien choisir les indicateurs.

En continuité, l'année 2022 a fait l'objet d'un travail préliminaire sur les indicateurs, mené en interne avec l'équipe support de la CAPB afin de définir les sujets à cibler ainsi que les données disponibles à associer et leurs caractéristiques (fréquence d'actualisation, source, échelle, unité, etc.). Ces éléments ont ensuite été présentés et débattus en Comité technique à l'occasion de 2 séances les 19 mai et 16 juin 2022 en raison du contenu dense. Ces échanges ont permis de :

- Discuter de la pertinence et de la faisabilité de mise en place des 70 indicateurs potentiels ;
- Ajuster et proposer d'autres indicateurs ;
- Réorganiser le tableau de bord pour une meilleure lecture ;
- Pointer des sujets à prendre en compte dans le cadre de la révision.

Sur cette base, un travail de priorisation et d'arbitrage a été effectué en interne permettant de définir :

- 29 indicateurs structurants (hors aspect financier) ;
- 6 indicateurs financiers structurants ;
- 6 indicateurs transposés en données d'entrée, jugés comme utiles mais dont la fréquence d'actualisation est faible.

Indicateurs par sous-thématique	Proposés	Structurants (hors financier)	Structurants (avec financier)	Transposés en intro
Animation SAGE	6	3	4	
Planification	7	2	2	5
Qualité cours d'eau	4	2	3	
Qualité eaux de baignade	4	2	3	
Qualité de l'eau (autres)	5	1	1	
Agriculture	7	3	3	
Phyto espaces publics	1	0	0	
Industriel/artisanal	4	0	0	1
Assainissement (AC/ANC)	8	7	8	
Eau pluviale	3	2	3	
Eau potable	6	5	6	
Zones humides	3	1	1	
Continuité écologique	4	1	1	
Espèce exotique envahissante	1	0	0	
Quantitatif	7	0	0	
Total	70	29	35	6

Ceci permet de respecter l'objectif initial de 30-40 indicateurs maximum à renseigner annuellement (29 à 35 selon intégration du volet financier).

Un travail conséquent reste à produire visant à consolider la faisabilité technique de mise en œuvre de ce tableau de bord, intégrant notamment les étapes suivantes :

- Constitution d'une base de données dédiée (débutée mais non terminée) ;
- Récolte de l'ensemble des données depuis le début de la mise en œuvre (2015-2022) (débutée mais non terminée) ;
- Test des différents types de rendus pour chaque indicateur et retenir le plus pertinent (non débuté) ;
- Rédaction du rapport 2022 constituant la version test du tableau de bord (non débuté).

Ce travail sera poursuivi en 2023 en collaboration avec la Direction « qualité fonction support » de la CAPB et les partenaires du SAGE (remontée d'informations) dans l'objectif d'une finalisation en fin de 1^{er} semestre 2023.

Le compte-rendu des deux réunions a été transmis par mail aux membres du Comité technique le 1^{er} septembre 2022.

Organisation pour l'actualisation de l'état des lieux

Comme évoqué précédemment, la proposition d'actualisation de l'état des lieux du SAGE CB a été validée par la CLE à l'unanimité le 23 mars 2022 dans le cadre du processus de révision. L'objectif étant d'appréhender l'évolution des enjeux du territoire afin de pouvoir se positionner sur une éventuelle révision du SAGE.

En préparation du lancement de cette étude en 2023, un travail conséquent a été réalisé en 2022 afin d'évaluer les besoins techniques, humains et financiers pour mener à bien ce projet. En plus de recherches bibliographiques, l'animatrice a mobilisé le réseau des animateurs de SAGE via le forum de Ges'teau afin de recueillir des retours d'expériences vis-à-vis du processus de révision ; un entretien avec l'animatrice du SAGE de l'Arc (13) en particulier a été organisé. En complément, le BRGM a été sollicité dans le cadre de sa mission

d'accompagnement technique des SAGE. De plus, les partenaires financiers ont été interrogés sur les subventions mobilisables dans le cadre de cette étude et plus largement pour le processus de révision.

Contenu de l'état des lieux

L'état initial du SAGE CB datant du 20 juillet 2012, une actualisation complète du document a été envisagée tout en intégrant les effets des changements climatiques, le volet quantitatif (non présent dans le SAGE actuel) et les nouvelles dispositions du SDAGE pour une approche globale. Afin de quantifier le travail à réaliser, un tableau de synthèse a été élaboré avec pour chaque thématique les besoins d'actualisation et les pistes d'amélioration. En complément, ont été proposés des sujets non traités actuellement mais jugés nécessaires pour l'évaluation des enjeux. Toutes ces propositions ont été émises sur la base des enjeux actuels du territoire, des échanges menés au sein du SAGE CB, du contenu de l'état initial du SAGE Adour Aval limitrophe datant du 28 septembre 2016 et du SDAGE Adour-Garonne 2022-2027. A noter qu'une adaptation sera potentiellement à prévoir vis-à-vis des préconisations formulées prochainement par le Ministère sur la politique nationale des SAGE. **En résumé, sur 135 sujets potentiels, 38 relèveraient d'une actualisation simple, 66 seraient à développer et 31 à créer.**

Organisation de l'étude

Au regard du contenu conséquent de l'étude et en sachant que l'animation actuelle du SAGE est établie sur la base de 50% d'un Equivalent Temps Plein (ETP), du temps humain supplémentaire est nécessaire afin de mener l'actualisation de l'état des lieux en parallèle de la poursuite de la mise en œuvre du SAGE CB. Plusieurs solutions ont été envisagées en ce sens :

- Réalisation de l'étude en interne avec un renfort à hauteur de 50% sur 12 mois, supposant 1 ETP durant 1 an pour le SAGE. En binôme avec l'animatrice, il s'appuiera grandement sur les différentes directions concernées de la CAPB et les partenaires institutionnels et techniques locaux afin de recueillir et analyser les données nécessaires à la réalisation de l'étude.
- Réalisation de l'étude en totalité par un prestataire externe, induisant une implication importante de l'animatrice du SAGE (sur le ½ ETP actuel) afin de piloter le projet sur les plans administratifs et techniques :
 - rédaction du CCTP, analyse des offres, suivi du marché public, facturation ;
 - transmission des données d'entrée, mise en relation avec les partenaires ;
 - cadrage des objectifs et des attendus, suivi de l'avancement du prestataire, validation des rendus intermédiaires et finaux ;
 - organisation des réunions aux différents points d'étapes, présentation à la CLE dans les instances du SAGE.
- Solution mixte avec une réalisation pour partie en interne et pour partie en externe.

Sur la base de ces propositions, il est attendu un retour de la CAPB.

Dans tous les cas, l'animatrice devra se consacrer pleinement à cette étude, limitant donc l'animation et la réalisation d'autres projets dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE durant toute la durée de l'étude (commissions de partage de connaissances, développement d'outils, etc.). La communication et les instances de concertation seront maintenues mais grandement dédiées à cette étude.

En ce qui concerne la gouvernance, l'organisation et le contenu de l'étude seront définis au préalable en concertation au sein du bureau et du Comité technique du SAGE CB. Ces deux instances seront ensuite mobilisées régulièrement afin de suivre l'avancement de l'étude. Ces travaux seront présentés en CLE aux phases clés de l'étude et le rapport finalisé sera soumis à la CLE pour validation. En parallèle, il est proposé que les commissions thématiques du SAGE soient réunies afin de porter les réflexions sur l'opportunité de réviser le SAGE sur la base de cette étude (priorisation des enjeux et des besoins du territoire). L'animatrice du SAGE sera en charge de planifier, d'organiser et de préparer les temps de concertation, de suivi et de validation nécessaires.

Un bilan de ce travail encadrant l'actualisation de l'état des lieux du SAGE a été présenté au bureau le 19/10/2022.

e) Commission géographique

Afin de répondre à la particularité du territoire des Côtiers basques, intégrant 9 bassins versants distincts, la CLE a validé à l'unanimité le 16 juin 2021, la création de commissions par bassin versant ou commissions géographiques sur le territoire du SAGE Côtiers basques, en complément des commissions thématiques existantes. Ces commissions, centrées sur un ou plusieurs cours d'eau, permettent ainsi d'aborder les différents enjeux du SAGE en transversalité (qualité de l'eau, aménagements, milieux, usages) à une échelle réduite mais cohérente, celle du bassin versant.

La **1^{ère} commission géographique** a été inaugurée le 6 décembre 2022 à l'Estia de Bidart, sur le bassin versant de l'Uhabia en raison des enjeux identifiés, de l'historique existant, des données associées disponibles ainsi que des projets en cours et à venir sur ce secteur. Elle a rassemblé trente-trois participants dont plusieurs intervenants experts dans le domaine de la qualité de l'eau et de l'assainissement collectif.

Cette rencontre a permis de présenter en « fil rouge » l'historique des actions menées sur ce territoire depuis une dizaine d'années et celles à venir :

- Enjeux du bassin versant Uhabia ayant conduit à la mise en place du contrat de bassin
- Bilan du contrat de bassin (2011-2014)
- Actions menées depuis la fin du contrat de bassin
- Présentation de résultats exposant l'évolution de la qualité de l'eau sur les 10 dernières années
- Actions/projets en cours ou à venir, avec un focus sur la modernisation de la STEP de Bidart et dispositif ERREKAGRI

De très bons retours ont été reçus sur cette commission, avec un format jugé adapté et un espace d'échanges attendu par les acteurs du territoire à cette échelle plus localisée du bassin versant. L'organisation de commissions géographiques sera donc reconduite sur d'autres bassins versants.

Le compte-rendu de cette réunion a été transmis par mail aux membres de la CLE et aux communes concernées le 16 décembre 2022.

Pour rappel, une boîte à idées partagée est mise à disposition de la CLE afin de proposer des sujets sur l'ensemble des bassins versants du SAGE (liste déroulante avec les 9 fleuves en colonne n°1) : [Boîte à idées Commission bassin versant.xlsx](#).

f) Communication

En continuité du travail conséquent mené sur le volet communication en 2021 afin de faire connaître et comprendre le SAGE CB, l'année 2022 a été consacrée principalement à la finalisation et à la diffusion des vidéos du SAGE CB ainsi qu'à faire vivre les pages internet du SAGE. Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec le service communication de la CAPB.

Projet vidéo

Pour rappel, le travail réalisé avec le prestataire Comédia production a conduit à l'élaboration de 4 vidéos d'1 à 2 minutes, en lien avec les 4 axes développés dans les documents du SAGE CB : qualité de l'eau, milieux naturels, aménagement et concertation.

En fin d'année 2021, ce projet était bien avancé avec plusieurs versions produites pour chaque vidéo. Les étapes suivantes ont été conduites avec le prestataire en début d'année 2022 afin de finaliser la création de ces vidéos :

- Validation des vidéos en français après corrections (fond et forme)
- Traduction des textes en basque
- Montage des versions en basque
- Transmission des fichiers sources (français et basque) avec sous-titrage

Suite à la validation des supports, le programme de diffusion des vidéos a été élaboré conjointement avec le service communication de la CAPB et engagé via différents canaux :

- **Chaîne Youtube de la CAPB** : qui constitue le support d'hébergement des 4 vidéos : <https://vu.fr/pntx>

- **Facebook de la CAPB** : 4 posts entre le 16 et le 25 février 2022 (exemple pour la vidéo 1: <https://www.facebook.com/watch/?v=458933462580187>)
- **Pages internet du SAGE sur le site de la CAPB** : intégration des vidéos et création de 2 articles associés aux thématiques des vidéos (exemple page vidéo 3: <https://www.communaute-paysbasque.fr/vivre-ici/leau/les-schemas-damenagement-et-de-gestion-des-eaux/sage-cotiers-basques/programmes-damenagement-et-sage-cotiers-basques>)
- **Interne CAPB** : information transmise au sein de la CAPB via l'élaboration d'une note interne à destination des responsables de Pôles de la CAPB.
- **CLE du SAGE** : information et demande de relais auprès des réseaux des membres.
- **Communes du SAGE CB** : information et demande de relais auprès des services internes et de leurs réseaux. La commune de Bidart a par exemple créé un encart dédié sur son site internet dans la partie gestion de l'eau.
- **Partenaires du SAGE** : information transmise au CEN Nouvelle-Aquitaine, aux animateurs Natura 2000 Nivelle et Mer & Littoral, et à l'Agence de l'eau qui l'a relayé dans la lettre d'information Adour-Garonne de mars 2022 (<https://sh1.sendinblue.com/akeu8t09dxfpe.html?t=1648134203>)
- **Gest'eau** : en collaboration avec la chargée de missions : parution des vidéos et de l'article dédié via plusieurs supports (site internet Gest'eau, lettre d'information d'avril 2022, post sur twitter) <https://www.gesteau.fr/actualite/quatre-vidéos-pour-présenter-le-territoire-et-les-enjeux-du-sage-cotiers-basques>
- **Veille eau** : information intégrée à la lettre du 28/02/2022
- **Grand public** : diffusion en boucle des 4 vidéos sur le stand CAPB le 10 juin 2022 lors des « Journées de l'O ! ».

A noter que les vidéos ont été présentées dans leur version finale à la CLE du 23 mars 2022 et lors du bureau du 11 février 2022.

Pour rappel, ce projet vidéo a été co-financé par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne à hauteur de 1500 €.

Site internet

Depuis 2021, les contenus sur le SAGE s'organisent en 2 pages internet principales sur le site de la CAPB :

- Une page générale expliquant l'outil SAGE au sens large : <https://www.communaute-paysbasque.fr/vivre-ici/leau/les-schemas-damenagement-et-de-gestion-des-eaux-sage>
- Une page spécifique au SAGE CB : <https://www.communaute-paysbasque.fr/vivre-ici/leau/les-schemas-damenagement-et-de-gestion-des-eaux/sage-cotiers-basques>

Au-delà de la mise à jour courante (actualisation des informations, ajout de documents), la page spécifique du SAGE CB a été légèrement restructurée en 2022 afin d'intégrer les vidéos du SAGE. Un contenu additionnel a été apporté en accompagnement de 2 vidéos. Il s'agit d'articles exposant un exemple de disposition du PAGD en lien avec la thématique de la vidéo :

- Programmes d'aménagement et SAGE CB : <https://www.communaute-paysbasque.fr/vivre-ici/leau/les-schemas-damenagement-et-de-gestion-des-eaux/sage-cotiers-basques/programmes-damenagement-et-sage-cotiers-basques>
- Inventaire des zones humides du territoire Côtiers basques : <https://www.communaute-paysbasque.fr/vivre-ici/leau/les-schemas-damenagement-et-de-gestion-des-eaux/sage-cotiers-basques/inventaire-des-zones-humides>. Les documents de cette étude ont également été rapatriés sur cette page dédiée.

En complément de ces pages structurantes, des actualités ont ponctuellement été publiées via le site de la CAPB et ses réseaux sociaux. Elles sont mobilisées pour faire vivre le SAGE CB et rendre compte du travail effectué. En 2022, six actualités sont parues en lien avec les différentes instances du SAGE :

Actualité	Date de parution	Lien
Bureau - 11/02/22	15/02/2022	https://www.communaute-paysbasque.fr/a-la-une-2/actualites/actualite/bureau-de-la-cle-du-sage-cotiers-basques
CLE - 23/03/22	24/03/2022	https://www.communaute-paysbasque.fr/a-la-une-2/actualites/actualite/la-cle-du-sage-cotiers-basques-sest-reunie-le-23-mars
COTECH Tableau de bord 19/05/22 et 16/06/22	20/05/2022	https://www.communaute-paysbasque.fr/a-la-une-2/actualites/actualite/un-tableau-de-bord-pour-la-cle-du-sage-cotiers-basques
Commission Qualité de l'Eau - 23/06/22	28/06/2022	https://www.communaute-paysbasque.fr/a-la-une-2/actualites/actualite/4eme-edition-de-la-commission-qualite-de-leau-du-sage-cotiers-basques
Bureau - 19/10/22	20/10/2022	https://www.communaute-paysbasque.fr/a-la-une-2/actualites/actualite/retour-sur-le-15eme-bureau-de-la-cle-du-sage
Commission Uhabia 06/12/22	08/12/2022	https://www.communaute-paysbasque.fr/a-la-une-2/actualites/actualite/sage-cotiers-basques-premiere-commission-geographique-sur-le-bassin-versant-de-luhabia

Autres actions de communication

Au cours de l'année 2022, 5 autres actions de communication ont été réalisées :

- Transmission des données SIG valides relatives au périmètre du SAGE CB à l'Agence de l'eau Adour-Garonne, la DDTM 64 et Gest'eau afin de corriger les cartographies publiques nationales intégrant le SAGE CB. Le périmètre n'a pas évolué depuis l'arrêté de 2011 mais une donnée erronée était encore utilisée par certaines structures.
- Mise à jour des données et documents relatifs au SAGE CB sur le site de référence des outils de gestion de l'eau Gest'eau. <https://www.gesteau.fr/sage/cotiers-basques>
- Actualisation de la page de couverture du rapport d'activités du SAGE sur la base de la charte graphique utilisée dans les vidéos et le GIF animé.
- Interview avec une journaliste dans la cadre de l'étude nationale d'évaluation de la politique des SAGE à laquelle l'animatrice a participé. L'article associé « Les SAGE ont 30 ans : bilan et réforme en vue » a été publié dans la revue Hydroplus de juillet-septembre 2022.
- Proposition d'une collaboration avec le site Natura 2000 Mer & Littoral afin d'éditer une lettre d'informations commune à partir de 2023. Courrier transmis le 03/11/2022, retour positif reçu le 26/01/2023.

A noter également que l'animatrice a été sollicitée par la commune d'Arcangues afin de réaliser une animation sur le cycle de l'eau au sein des écoles maternelles et primaires de la commune. Le délai contraint et l'absence de supports adaptés aux jeunes publics n'ont pas permis de répondre favorablement à cette sollicitation. Toutefois, ce type de projets constitue une opportunité de communication à plus large échelle pour le SAGE, dont la faisabilité sera étudiée en 2023 en partenariat avec des structures spécialisées dans l'animation du jeune public comme l'association Water Family.

2. Volet Qualité de l'eau

a) Suivi des actions et projets menés à l'échelle du territoire vis-à-vis de la qualité de l'eau

Afin de garantir une bonne qualité des eaux de baignade par rapport aux normes en vigueur et ainsi limiter la fermeture des plages, les collectivités travaillent et investissent depuis de nombreuses années à l'amélioration des installations et des réseaux d'assainissement à l'échelle des bassins versants en réponse aux objectifs et enjeux du SAGE CB. En lien avec les services opérationnels de la CAPB et en particulier le service Eau de baignade, Qualité de la Direction Littoral et Milieux Naturels, l'animatrice s'est attachée à suivre les actions menées en 2022 sur le territoire du SAGE CB :

- échanges avec les services en charge de l'assainissement (CAPB) ;
- suivi des études ou investigations spécifiques, sur des secteurs ciblés (ex du Lamoulie en 2022).

Bien que majoritaire, l'assainissement domestique n'est pas la seule source de dégradation de la qualité des eaux de baignade. Ainsi, l'animatrice reste en veille auprès des services dédiés à la gestion des rivières (Direction Cours d'eau Bassins versants) et au suivi de la qualité des cours d'eau (Service Eau de baignade, Qualité).

Par ailleurs, un suivi des projets et actions associés à l'algue *Ostreopsis* a été mené par l'animatrice en 2022 vis-à-vis de cette nouvelle problématique sur notre territoire. De plus, l'animatrice reste en veille sur les projets de recherche en cours sur les Côtiers basques, notamment ceux portant sur la qualité des eaux littorales (réseau de suivis, projet Micropolit, travaux du GIS Littoral basque, etc.) ainsi que sur l'évolution de la Directive européenne Eaux de baignade.

De plus, l'animatrice a suivi l'élaboration du dispositif ERREKAGRI porté par la Direction Agriculture de la CAPB dont le plan d'actions vise à réduire les pollutions diffuses d'origine agricole.

Ce travail de fond permet de connaître l'état d'avancement des actions conjointes menées en faveur de l'amélioration de la qualité de l'eau et de les retranscrire auprès de la CLE, au travers notamment de la Commission Qualité de l'Eau.

b) Commission thématique Qualité de l'eau

Le 23 juin 2022, la 4^{ème} Commission thématique Qualité de l'eau du SAGE s'est réunie à la Technopole Izarbel de Bidart, rassemblant 26 participants dont plusieurs intervenants experts dans le domaine de l'assainissement collectif et non collectif, thème central de cette édition.

Cette rencontre a permis de présenter et d'échanger sur :

- la situation de l'assainissement collectif sur le périmètre du SAGE et les projets en cours et à venir,
- les principaux résultats d'autosurveillance de systèmes d'assainissement pour l'année 2021,
- le contexte réglementaire de l'assainissement non collectif et les missions du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC),
- le patrimoine d'assainissement non collectif et la gestion des non-conformités.

Le compte-rendu de cette réunion a été transmis par mail aux membres de la CLE le 31 août 2022.

c) Autres démarches en lien avec la qualité de l'eau

Trois problématiques de qualité de l'eau ont été rapportées au SAGE CB en 2022 en lien avec des travaux ou des équipements :

- Travaux dans un camping en bordure du Baldareta : l'animatrice a relayé l'information à la DDTM 64 au vu de l'impact potentiel au titre de la Loi sur l'eau. Ce dossier a été étudié et repris par leur service Urbanisme.
- Non-conformité de la station d'épuration d'Ascaïn : l'animatrice a pris l'attache des directions de la CAPB dédiées à l'assainissement. Les éléments techniques obtenus ont montré que cette problématique est connue et prise en compte sur ce secteur, avec une étude structurante en cours de réalisation et la mise en œuvre d'actions visant une amélioration des systèmes d'assainissement. Un courrier de réponse a été transmis en ce sens.
- Débordement d'un déversoir d'orage à Ascaïn : l'animatrice a pris l'attache des directions de la CAPB dédiées à l'assainissement. Un courrier de réponse sera transmis en début d'année 2023.

3. Volet Milieux naturels

a) Diffusion et valorisation de l'inventaire des zones humides du SAGE Côtiers basques

Dans la continuité de la diffusion engagée en 2019, les documents relatifs à l'étude d'inventaire des zones humides du territoire du SAGE CB sont disponibles en libre accès sur les pages internet du SAGE CB (<https://www.communaute-paysbasque.fr/vivre-ici/leau/les-schemas-damenagement-et-de-gestion-des-eaux/sage-cotiers-basques/inventaire-des-zones-humides>). En revanche, les données SIG ayant permis de

constituer l'atlas sont disponibles uniquement sur demande auprès de l'animatrice. Ceci permet d'évaluer le cadre dans lequel ces demandes sont formulées, ainsi que la nature des demandeurs. En complément des sollicitations exprimées précédemment, 2 demandes supplémentaires ont été formulées en 2022 pour alimenter des diagnostics écologiques :

Date transmission	Demandeur (MO)	Projets ciblés
14/03/2022	Commune d'Anglet/Biotopie	Etude environnementale : définir le niveau de connexion entre des parcelles naturelles sur la frange côtière d'Anglet, en vue d'une acquisition de parcelles appartenant à la CAPB.
12/04/2022	CEN Nouvelle-Aquitaine	Etude Trame verte et bleue sur territoire Pays Basque

En complément, l'animatrice a été sollicitée dans le cadre de 5 projets d'aménagement en 2022 afin de vérifier si la zone en projet était identifiée comme une zone humide au titre du SAGE, et préciser les dispositions du SAGE à ce sujet. Une rencontre a été organisée notamment avec le service Urbanisme de la commune de Bidart afin d'échanger plus largement sur le volet zones humides (dispositions SAGE et hors SAGE) dans le cadre d'un ensemble de projets en cours de réflexion sur leur territoire.

De plus, via le réseau d'animateurs de SAGE et la plateforme Gest'eau, l'animatrice a été contactée par l'animateur du SAGE Hers-Mort - Girou (31) afin de partager notre retour d'expériences sur la réalisation de l'inventaire des zones humides du SAGE.

Par ailleurs, à la demande de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, des échanges ont été menés en 2021/2022 avec différents partenaires dans l'objectif de la réalisation d'un inventaire global des zones humides à l'échelle du Pays basque afin d'acquérir ou d'actualiser la connaissance sur ce territoire. La CAPB s'est engagée à porter cette étude en s'appuyant sur l'accompagnement technique du Forum des Marais Atlantiques (FMA). L'animatrice du SAGE CB a été intégrée à ces démarches au regard de l'inventaire existant sur les côtiers basques. Elle a participé notamment aux réunions suivantes en 2022 :

- Réunion du 13 mai avec l'Agence de l'eau et la CAPB afin d'acter le portage de l'étude et définir les objectifs et l'organisation ;
- Réunion de travail du 23 novembre avec le FMA et la CAPB ;
- COFIL du 20 décembre pour le lancement de l'étude, incluant une présentation de l'inventaire du SAGE CB.

b) Etude de l'impact de l'assainissement non collectif sur les milieux naturels

Dans la feuille de route 2022, il était indiqué que l'animatrice du SAGE suivrait l'avancement de cette étude portée par la DGA Eau, Littoral et Milieux naturels de la CAPB et participerait potentiellement la proposition d'un protocole et de sites pilotes sur les Côtiers basques. Cette étude n'a finalement pas été lancée en 2022 ; les équipes en charge de ces sujets ont été mobilisées sur d'autres projets.

En revanche, l'animatrice a suivi l'étude portée par l'Institution Adour en 2022 sur cette thématique à l'échelle du bassin de l'Adour (intégrant 3 SAGE de l'Adour).

c) Autres démarches en lien avec les milieux naturels

L'animatrice assure une veille vis-à-vis des actions et projets menés sur le territoire vis-à-vis des milieux naturels et notamment au travers d'échanges techniques avec les animateurs des sites Natura 2000 Nivelle et Mer & Littoral. En complément pour le site Nivelle, l'animatrice du SAGE CB a participé en 2022 aux réunions suivantes :

- Atelier technique du 24 avril dans le cadre de la mise à jour du programme d'actions sur les habitats ;
- COFIL du 9 novembre présentant les travaux de l'année 2022 et les perspectives 2023.

De plus, l'animatrice a assisté au Comité consultatif de gestion de la Réserve Naturelle Régionale d'Errota Handia le 15/12/2022, durant lequel ont été présentés le bilan du plan de gestion s'achevant et le nouveau plan de gestion 2023-2032.

L'animatrice est également restée en veille concernant les études en cours sur :

- la caractérisation des habitats naturels du 64 menée par le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (programme national CARHAB) ;
- le diagnostic de la Trame Verte et Bleue du Pays Basque mené par la CAPB avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine ;
- l'amélioration des connaissances du phénomène du liga sur la côte basque menée par la CAPB et le GIS Littoral basque.

Par ailleurs, la fédération de pêche du 64 a sollicité l'animatrice afin d'appuyer leur démarche au titre du SAGE dans le cadre d'un appel à projets. Leur projet d'arasement d'un seuil sur le bassin versant de l'Uhabia répondant complètement aux dispositions du SAGE en faveur de la restauration de la continuité écologique, un écrit a été produit afin d'étoffer leur dossier. Ce projet a été réalisé depuis comme cela a été témoigné par l'AAPPMA de la Nivelle lors des échanges de la Commission Uhabia de décembre.

4. Volet Eau & Aménagement

a) Notice urbanisme

La feuille de route 2022 prévoyait la création d'une notice pour une meilleure intégration du SAGE CB dans les documents d'urbanisme. Le plan de charge de l'animatrice et la poursuite des projets en cours n'ont pas permis de réaliser ce travail en 2022. Le report de ce projet sera débattu lors du bureau de février 2023.

b) SCoT Pays basque & Seignanx

Le SCoT Pays Basque & Seignanx sollicite régulièrement l'animation du SAGE Côtiers basques dans le cadre de son élaboration depuis 2019, afin de s'assurer de la cohérence de son contenu avec le SAGE CB. L'animatrice a notamment été contactée en 2022 par la chargée de mission du syndicat du SCoT concernant le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) en cours d'élaboration. L'animatrice a transmis des recommandations de rédaction pour les sujets concernés par le SAGE CB. Des échanges ont également été menés à plusieurs reprises et à plus large échelle entre le SCoT et la DGA Eau, Littoral et Milieux naturels de la CAPB, intégrant donc les enjeux du SAGE CB. L'animatrice s'est tenue informée de ces échanges.

c) Autres démarches en lien avec l'aménagement

L'animatrice a été sollicitée par plusieurs interlocuteurs dans le cadre de projets d'aménagements afin de préciser certains éléments ou vérifier la compatibilité de ces projets avec le SAGE Côtiers basques.

L'animatrice est également restée en veille concernant les études en cours sur :

- la ressource en eau à l'échelle du Pays Basque (CAPB) ;
- l'élaboration du PLUi Côte Basque Adour.

Par ailleurs, l'animatrice a assisté à la réunion organisée par l'association Water Family le 4 novembre 2022, portant sur la présentation de leur projet participatif « Fresque Eau et territoires » défendu dans le cadre d'un appel à projets de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Des perspectives intéressantes seraient à envisager dans le cadre du SAGE, et notamment sa potentielle révision, dans le cas où ce projet serait retenu et le secteur Côtiers basques ciblé comme site pilote.

5. Volet Inter-SAGE & démarches partenariales

a) SAGE Adour aval

L'animatrice du SAGE CB a été mobilisée au cours de toute la phase d'élaboration entre 2015 et 2022 afin de s'assurer de la cohérence de son contenu avec le SAGE CB voisin. En 2022, elle a notamment participé à la CLE du 27 janvier 2022 ayant permis de valider le SAGE Adour aval, ses règles de fonctionnement et d'installer la nouvelle CLE. Une réunion préalable le 4 janvier a également été organisée en présence des deux animatrices de SAGE afin de présenter le SAGE Adour aval aux nouveaux élus de la CAPB siégeant à la CLE du SAGE Adour aval. Le SAGE Adour aval a ensuite été officiellement approuvé par arrêté inter-préfectoral le 8 mars 2022, engageant sa phase de mise en œuvre. Durant la transition vers cette nouvelle phase du SAGE

Adour aval, les deux animatrices ont échangé à plusieurs reprises sur le plan technique en lien avec les sujets relatifs aux deux SAGE et en particulier concernant :

- L'organisation du SAGE Adour aval durant la phase de mise en œuvre ;
- Les projets phares de 2022/2023 intéressants les 2 SAGE, dont l'avancement de l'étude de l'Assainissement non collectif sur le bassin de l'Adour ;
- Les opportunités de collaboration inter-SAGE : participation aux commissions thématiques, développement d'échanges entre les Présidents de SAGE, études communes, etc.

Sur le plan administratif, l'animatrice a également participé aux réunions du 4 et 9 novembre afin de valider la convention de partenariat pour la mise en œuvre du SAGE Adour aval, intégrant la CAPB.

b) Etude nationale sur la politique des SAGE

Dans la continuité depuis 2020, l'animatrice du SAGE CB a participé à l'étude nationale d'évaluation de la politique des SAGE, en tant que membre du Comité d'évaluation. Cette étude a pour objectif d'identifier les freins à l'opérationnalité et à l'effectivité de la politique des SAGE, de définir les différents types d'action susceptibles d'y remédier, d'identifier et de valoriser les points forts et consensuels de la politique des SAGE ainsi que de valoriser les retours d'expérience. Le Comité d'évaluation est chargé de porter une appréciation sur le travail réalisé par le bureau d'études mandaté, de préconiser les orientations qui lui semblent les plus pertinentes, et de valider les principales étapes et livrables de l'étude. Initialement prévue sur 2 ans, cette étude a pris du retard en lien avec le contexte sanitaire et a été finalisée en 2022. Dans ce cadre, l'animatrice a participé à :

- Un atelier prospectif organisé le 6 janvier 2022 en distanciel sur une journée, afin d'échanger et de proposer des orientations concernant les 3 thématiques suivantes : SAGE et changement climatique, SAGE et aménagement des territoires, SAGE et gestion intégrée de l'eau.
- La quatrième et dernière réunion du Comité d'évaluation organisée en visioconférence le 2 mars 2022, ayant permis de débattre des recommandations émises par les bureaux d'études et marquant la fin de la phase 4 de conclusions et perspectives.

Les livrables définitifs ont été rendus en cours d'année 2022 au Ministère de la transition écologique - Direction de l'eau et de la biodiversité, mandataire de l'étude, qui devrait formuler à partir de 2023 des préconisations sur la politique nationale des SAGE.

c) Comité de Bassin Adour-Garonne et réseaux des SAGE

L'animatrice a assisté à la Commission Territorial Littoral du 30 mai 2022, organisée par le Comité de bassin Adour-Garonne, traitant notamment de l'état d'avancement de la Stratégie Territoriale Littoral, et de la feuille de route « gestion quantitative » confiée au Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde (SMIDDEST) dans le cadre de la stratégie adoptée par le comité de bassin Adour-Garonne.

De plus, l'animatrice est restée en veille quant à la validation du projet de SDAGE Adour-Garonne 2022-2027, approuvé le 10 mars 2022. L'Agence de l'eau a transmis au SAGE CB les documents définitifs en version papier et numérique au cours de l'année 2022.

Par ailleurs, dans le cadre de la coopération inter-SAGE, l'animatrice a participé à :

- La journée technique « Eaux souterraines » à destination des animateurs de SAGE, organisée le 7 janvier 2022 en distanciel par le BRGM ;
- La Webconférence du 17 novembre 2022, organisée par Gest'eau afin de présenter la base de données nationales des règles de SAGE.

6. État d'avancement global – Résumé des actions phares de 2022

L'année 2022 n'a pas engendré de changements majeurs sur le plan administratif, la CLE étant ré-installée depuis le 16 juin 2021.

Sur le plan technique, un travail conséquent a été porté en 2022 sur les outils de suivi d'avancement du SAGE Côtiers basques. En effet, le bilan d'avancement de la mise en œuvre du SAGE a été réalisé et sera soumis au bureau pour validation du rapport définitif en début d'année 2023. En parallèle, l'élaboration du tableau de bord s'est poursuivie, engageant notamment la participation du Comité technique du SAGE à deux reprises. Ce travail devra continuer en 2023 afin d'aboutir à une version test du tableau de bord, rassemblant l'historique du suivi depuis le début de la mise en œuvre.

Par ailleurs, un important travail a été mené afin de préparer l'actualisation de l'état des lieux du SAGE qui débutera en 2023. Celui-ci a conduit à définir le contenu nécessaire, l'organisation et la gouvernance de cette étude ainsi que les besoins techniques, matériels, humains et financiers.

De plus, plusieurs actions ont été réalisées sur le volet communication afin de mieux faire connaître le SAGE CB, via notamment la diffusion des vidéos du SAGE et la mise à jour du site internet.

L'organisation de commissions de partage de connaissances constitue une plus-value importante du SAGE CB. En 2022, la réunion de la 4^{ème} commission Qualité de l'Eau et celle de la 1^{ère} commission géographique du SAGE CB sur le bassin versant de l'Uhabia ont eu lieu.

III. Budget

Pour l'année 2022, les dépenses liées à l'animation concernent :

- les charges directes du poste de l'animatrice (1/2 ETP, soient 110 jours) : 22 891 € ;
- les charges indirectes (forfaitaire, 20%) : 4 578,20 € ;

Le total des dépenses liées à l'animation s'élève donc à **27 469,70 €**.

Par ailleurs, le montant total lié au développement des outils de **communication** pour le SAGE CB en 2022 s'élève à **327,86 € TTC** selon la répartition suivante :

- Boost des vidéos sur Facebook : 177,86 € (prestataire non soumis à TVA) ;
- Graphiste pour actualisation de la couverture du rapport du SAGE : 150 € (prestataire non soumis à TVA).

En complément, l'**organisation des commissions** du SAGE CB en 2022 implique une dépense globale de **774 € TTC** selon la répartition suivante :

- Locations de salle pour la Commission Qualité de l'Eau et pour la Commission Uhabia : 2 x 240 € HT = 480 € HT → 576 € TTC
- Traiteur et achat supermarché pour buffet de la CLE : 145,91 € HT + 37,86 € HT = 183,77 € HT → 198 € TTC

Le coût global 2022 s'élève à 28 460,83 € HT sans dépassement de l'enveloppe estimative initiale de 31 720 € HT. Le versement des aides de l'Agence de l'Eau sera sollicité en 2023.

IV. Perspectives 2023

Comme évoqué précédemment, l'année 2023 sera centrée autour d'un projet structurant pour la poursuite du SAGE CB, à savoir l'actualisation de l'Etat des lieux du SAGE en vue d'une potentielle révision. Les moyens (humains en particulier) dédiés à cette étude conditionneront grandement les possibilités de poursuite et/ou de développement d'autres projets en 2023, menés en parallèle du travail de fond devant être obligatoirement réalisé en continu dans le cadre de la mise en œuvre (composition de la CLE, animation des instances, tâches administratives et financières, suivi de mise en œuvre du SAGE, rédaction des avis, etc.). **Les actions de la feuille de route 2023 seront donc arbitrées lors du bureau du 21 février 2023** en fonction de la validation ou non d'un renfort à 50% sur 12 mois consacré à l'actualisation de l'Etat des lieux. Cet appui permettrait à l'animatrice de mener d'autres projets en parallèle, dont notamment la poursuite de l'élaboration du tableau de bord et l'organisation d'une commission thématique ou géographique.

V. Annexes

Annexe 1 : Réunions et rencontres réalisées par l'animatrice du SAGE CB en 2022

Date	Objet	Lieu
04/01/2022	Réunion de présentation du SAGE Adour aval aux élus CAPB de la CLE du SAGE AA	Visioconférence
06/01/2022	Atelier prospectif dans le cadre de l'évaluation nationale de la politique des SAGE	Visioconférence
07/01/2022	Journée technique Eaux souterraines à destination des animateurs de SAGE - BRGM	Visioconférence
10/01/2022	Réunion service communication CAPB projets vidéo SAGE CB et site internet	Urrugne
13/01/2021	Point d'avancement avec Président - SAGE CB	Bidart
27/01/2022	Réunion CLE du SAGE Adour aval : installation nouvelle CLE + validation du SAGE AA	Visioconférence
08/02/2022	Réunion technique Dir. Qualité Fonctions Support CAPB pour tableau de bord	Urrugne
09/02/2022	Echange avec le Syndicat de la baie St-Jean-de-Luz/Ciboure pour état d'avancement SAGE CB	Saint-Jean-de-Luz
10/02/2022	Réunion technique avec animateurs Natura 2000 Nivelle et Mer & Littoral	Urrugne
11/02/2022	Réunion du bureau de la CLE SAGE CB	Urrugne
17/02/2022	Réunion DDTM 64 pour état d'avancement et transmission dossiers Loi sur l'eau	Visioconférence
23/02/2022	Réunion service communication CAPB projets vidéo SAGE CB et site internet	Urrugne
25/02/2022	Echange avec EHLG pour état d'avancement SAGE CB	Téléphone
02/03/2022	Echange avec Gest'eau pour diffusion des vidéos du SAGE CB et valorisation des supports de communication en général	Visioconférence
02/03/2022	Réunion Comité d'évaluation nationale de la politique des SAGE	Visioconférence
07/03/2022	Réunion technique GIS Littoral Basque et SAGE CB	Urrugne
08/03/2022	Echange CEN Nouvelle-Aquitaine/CATZH pour état d'avancement SAGE CB	Visioconférence
11/03/2022	Echange Comité des pêches 64-40 pour état d'avancement SAGE CB	Téléphone
15/03/2022	Echange DREAL NA (volet ICPE) pour état d'avancement SAGE CB	Bayonne
15/03/2022	Echange Département 64 (volet EEE) pour état d'avancement SAGE CB	Visioconférence
23/03/2022	Réunion de la CLE du SAGE CB	Guéthary/visio
31/03/2022	Réunion technique Dir. Qualité Fonctions Support CAPB pour tableau de bord	Urrugne
21/04/2022	Echange BRGM pour accompagnement technique sur le tableau de bord et l'étude d'actualisation de l'état des lieux prévue en 2023	Visioconférence
26/04/2022	Interview journaliste pour étude nationale SAGE	Téléphone
28/04/2022	Atelier Natura 2000 Nivelle pour mise à jour du programme d'actions Habitats	Urrugne
04/05/2022	Echange CMA 64 pour état d'avancement SAGE CB	Visioconférence
05/05/2022	Echange Dir. Cours d'eau bassins versants CAPB pour état d'avancement SAGE CB	Urrugne
13/05/2022	Réunion Agence de l'Eau AG pour étude Zones humides du Pays basque	Urrugne
17/05/2022	Echange Département 64 (volet port) pour état d'avancement SAGE CB	Urrugne
18/05/2022	Echange Animatrice SAGE Arc (13) pour réflexion sur révision du SAGE	Visioconférence
19/05/2022	Réunion COTECH 1 pour le tableau de bord	Urrugne/visio
30/05/2022	Réunion de la Commission territoriale littoral - Comité de bassin AG	Visioconférence

Date	Objet	Lieu
01/06/2022	Réunion inter-SAGE avec Adour Aval	Urrugne/visio
01/06/2022	Echange Projet ERREKAGRI pour état d'avancement SAGE	Visioconférence
16/06/2022	Réunion COTECH 2 pour le tableau de bord	Urrugne/visio
20/06/2022	Echange SPANC pour état d'avancement SAGE	Urrugne
21/06/2022	Echange ONF pour état d'avancement SAGE	Visioconférence
21/06/2022	Point préparation CQE n°4 avec Président et Vice-présidents	Bidart
23/06/2022	Réunion Commission Qualité de l'Eau n°4 du SAGE CB	Bidart/visio
07/07/2022	Réunion DGA ELMN CAPB présentation des besoins pour actualisation de l'Etat des lieux du SAGE CB	Anglet
08/09/2022	Réunion technique Dir. Qualité Fonctions Support CAPB pour tableau de bord	Visioconférence
14/10/2022	Point préparation bureau avec Président	Bidart
14/10/2022	Réunion technique Service Urbanisme Bidart pour projets identifiés en zones humides sur le SAGE CB	Bidart
19/10/2022	Réunion du bureau de la CLE du SAGE CB	Urrugne
04/11/2022	Réunion SAGE CB/AA pour convention partenariat et projets 2023	Bayonne
04/11/2022	Réunion Water Family pour présentation projet participatif Eau et territoires	Visioconférence
09/11/2022	Réunion du COPIL Natura 2000 Nivelle	Urrugne
09/11/2022	Réunion SAGE AA : validation convention partenariats avec toutes les collectivités concernées	Visioconférence
17/11/2022	Webinaire Gest'eau : présentation base de données nationale des règles de SAGE	Visioconférence
21/11/2022	Réunion service communication CAPB pour projets à venir	Visioconférence
23/11/2022	Réunion Forum des Marais Atlantiques pour étude Zones humides Pays basque	Visioconférence
06/12/2022	Réunion Commission géographique Uhabia n°1 du SAGE CB	Bidart
15/12/2022	Comité consultatif de gestion de la Réserve Errota Handia	Visioconférence
20/12/2022	Participation au COPIL de lancement de l'étude des Zones Humides Pays Basque	Bidart

Annexe 2 : Composition de la CLE du SAGE CB en 2022

Composition de la CLE du SAGE Côtiers basques 2022						
Collège	Structure	Représentant	Bureau	Commune d'origine SAGE CB	Nombre total	Représentativité
Collège des collectivités territoriales	Conseil régional Nouvelle-Aquitaine	Mme Emilie DUTOYA	oui	Ciboure	27	56%
	Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques	Mme Patricia ARRIBAS-OLANO	non	Saint-Jean-de-Luz		
	Communauté d'Agglomération Pays Basque	M. Jean-Louis FOURNIER	non	Ascain		
	Communauté d'Agglomération Pays Basque	Mme Solange DEMARCO EGUIGUREN	non	Biriatou		
	Communauté d'Agglomération Pays Basque	Mme Maider AROSTEGUY	non	Biarritz		
	Communauté d'Agglomération Pays Basque	M. Mathieu KAYSER	oui (VP)	Biarritz		
	Communauté d'Agglomération Pays Basque	M. Cédric CROUZILLE	non	Anglet		
	Communauté d'Agglomération Pays Basque	Mme Marie-José MIALOCQ	non	Arbonne		
	Communauté d'Agglomération Pays Basque	Mme Chantal KEHRIG COTTENÇON	non	Hendaye		
	Communauté d'Agglomération Pays Basque	Mme Marie-Pierre BURRE CASSOU	non	Guétary		
	Communauté d'Agglomération Pays Basque	M. Didier MAISTERRENA	oui	Arcangues		
	Communauté d'Agglomération Pays Basque	M. Claude MOUNOLE	non	hors SAGE CB (Larressorre)		
	Communauté d'Agglomération Pays Basque	Mme Valérie DEQUEKER	non	Anglet		
	Communauté d'Agglomération Pays Basque	M. Emmanuel ALZURI	non	Bidart		
	Syndicat Mixte du SCoT Pays Basque-Seignanx	M. Ramuntxo GOYHETCHE	non	Ahetze		
	Syndicat Kosta Garbia	M. Marc CAMPANDEGUI	oui	Bidart		
	Mairie de Bidart	M. Marc BÉRARD	oui (P)	Bidart		
	Mairie d'Ainhoa	M. Michel IBARLUCIA	non	Ainhoa		
	Mairie de Ciboure	M. Peio DUFAU	oui (VP)	Ciboure		
	Mairie d'Espelette	M. Jean-Marie IPUTCHA	non	Espelette		
	Mairie de Sare	M. Thomas LAFITTE	oui (VP)	Sare		
	Mairie de Souraïde	M. Thierry SANSBERRO	non	Souraïde		
	Mairie de Saint-Pée-sur-Nivelle	En attente nouveau référent	oui	Saint-Pée-sur-Nivelle		
	Mairie d'Urrugne	M. Nikolas REGERAT	non	Urrugne		
	Mairie d'Ustaritz	M. Mikel GOYHENETCHE	non	Ustaritz		
	Syndicat Mixte Bil Ta Garbi	M. Daniel ARRIBERE	oui	hors SAGE CB (Bayonne)		
	Syndicat intercommunal de la Baie de St Jean de Luz-Ciboure	M. Jean-François IRIGOYEN	non	Saint-Jean-de-Luz		

Composition de la CLE du SAGE Côtiers basques 2022						
Collège	Structure	Représentant	Bureau	Commune d'origine SAGE CB	Nombre total	Représentativité
Collège des usagers	Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne - Pays Basque		oui		13	27%
	Centre Régional de la Propriété Forestière		non			
	Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques		oui			
	Cluster Eurosima		non			
	Agence d'Attractivité et de Développement Touristiques		non			
	Comité Local des Pêches Maritimes de Bayonne		non			
	Conseil de Développement du Pays Basque		non			
	Euskal Herriko Laborantza Ganbara		oui			
	Fédération de Pêche des Pyrénées-Atlantiques		oui			
	Sepanso		oui			
	Surfrider Foundation		non			
	UFC que choisir		non			
	Chambre des métiers et de l'Artisanat des Pyrénées-Atlantiques		non			
Collège de l'Etat	M. Le Préfet coordonnateur de bassin ou son représentant		non		8	17%
	M. Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques ou son représentant		non			
	M. le Directeur de la DREAL Nouvelle Aquitaine ou son représentant		non			
	M. le Directeur de la DDTM des Pyrénées-Atlantiques ou son représentant		oui			
	M. le Directeur adjoint, délégué à la mer et au littoral ou son représentant		non			
	M. le Directeur de l'Agence Régionale de Santé ou son représentant		non			
	M. le Directeur de l'Agence de l'eau Adour Garonne ou son représentant		oui			
	M. le Directeur de la délégation inter-régionale de l'OFB ou son représentant		oui			
					48	100%

Annexe 3 : Bilan des dossiers accordés au titre de la Loi sur l'eau sur le périmètre du SAGE CB en 2022

Précisions pour la bonne lecture du tableau :

Seuls les dossiers ayant fait l'objet d'une décision de la Police de l'eau durant l'année 2022 sont intégrés à ce tableau. Les dossiers déposés en 2022 mais étant toujours en cours d'instruction seront comptabilisés dans le bilan 2023.

L'extraction de ces données est réalisée à l'échelle de la commune entière or le SAGE CB intègre les 5 communes suivantes de manière partielle : Anglet, Arcangues, Espelette, Souraïde, Ustaritz. Ainsi certains dossiers de ces communes peuvent ne pas concerner le SAGE CB.

Type de dossier	Intitulé	Commune concernée
Déclaration	Enlèvement d'un ancien gué sur le Zirikolatzeko erreka	Ahetze
Arrêté complémentaire d'autorisation	Régularisation barrage de Lurberria	Ainhoa
Déclaration	Création d'un ensemble immobilier îlot Bovero	Anglet
Déclaration	Rabattement de nappe pour projet de construction de cinq bâtiments – domaine des 5 cantons	Anglet
Déclaration	Rabattement de nappe pour projet de construction de deux bâtiments – opération Corisande	Anglet
Déclaration	Rabattement de nappe – construction d'un bâtiment de bureaux – programme Aritxague	Anglet
Déclaration	Réparation d'un ouvrage de prévention des inondations – bassin de Florence	Anglet
Déclaration	pompage temporaire des eaux souterraines nécessaire au projet de construction de la villa JOIA	Anglet
Déclaration	Forage à 30 m – AE 0004	Arbonne
Déclaration	enlèvement du barrage Ubartia amont sur le Galarddiko erreka	Ascaïn
Déclaration	Rabattement de nappe – création d'un ensemble résidentiel Océanis	Biarritz
Déclaration	Projet de résidence « Source Royale »	Bidart
Déclaration	Réhabilitation du pont de Bassilour	Bidart
Déclaration	Aménagement d'un chemin d'accès depuis la rue Berrua	Bidart
Arrêté complémentaire d'autorisation	Modernisation de la station d'épuration de Bidart	Bidart
Arrêté complémentaire d'autorisation	Actualisation étude d'impact pour restructuration des quais de Blancpignon - prorogation délai autorisation	Anglet
Déclaration	Construction d'un enrochement avec création d'escalier pour accéder à un ponton à créer	Biriatou
Déclaration	Confortement berge de l'Iberriko erreka par technique végétale vivante	Ciboure
Déclaration	Rabattement de nappe en phase travaux pour réalisation d'un sous-sol	Ciboure
Déclaration	Rénovation d'un mur écroulé dans le Latsa	Espelette
Déclaration	Reprise d'un éboulement sur le Latsa – RD 249 – PR0+700	Espelette
Déclaration	Enrochement de berge du cours d'eau le Latsa	Espelette
Déclaration	Confortement pied de falaise	Guéthary
Déclaration	Projet immobilier BIDIPOZ	Saint-Jean-de-Luz
Déclaration	Aménagement urbain îlot Foch – parking souterrain – prélèvement d'eau de la nappe	Saint-Jean-de-Luz
Déclaration	Prélèvement eaux souterraines – construction du parc de stationnement public Foch	Saint-Jean-de-Luz
Déclaration	Travaux de réparation de sous-face de quai au port de Saint-Jean-de-Luz - Ciboure	Saint-Jean-de-Luz
Déclaration	Aménagement d'un parking relais et covoiturage	Saint-Jean-de-Luz
Déclaration	création d'un barrage provisoire pour l'alimentation eau potable de la prise de Cherchebruit sur le Lizuniaga	Saint-Pée-sur-Nivelle
Déclaration	Construction collège Seaska	Saint-Pée-sur-Nivelle
Arrêté complémentaire d'autorisation	Régularisation de l'activité de pisciculture	Saint-Pée-sur-Nivelle
Déclaration	Confortement talus sur 2 m – rejet station épuration sur le Mandobideko erreka	Souraïde
Déclaration	Réparation d'urgence de l'ouvrage « Pont du Moulin »	Urrugne
Déclaration	Curage du ruisseau de Bellevue	Ustaritz



SAGE CÔTIERS BASQUES

Communauté d'Agglomération Pays Basque

5-7 rue putillenea – 64122 Urrugne

05 59 48 30 85 – sage-cotiers-basques@communaute-paysbasque.fr

www.communaute-paysbasque.fr

